



Vous trouverez le descriptif du Stage 2010 dans le fascicule joint.

Venez nombreux



STAGE D'ETE

Chaque année depuis 1981, parents, enfants et professionnels de la surdité se retrouvent pour une semaine riche d'événements et d'informations



Ce stage s'adresse en priorité aux parents d'enfants sourds et à leurs proches désireux de s'informer sur les prises en charge de la surdité et notamment du projet éducatif en langue française soutenue par l'ALPC.

Au-delà de l'acquisition d'une technique, les informations, toujours actualisées, les échanges riches et passionnants entre les familles et les professionnels permettent aux parents de se mobiliser pour accompagner leur enfant sourd en lui donnant la langue française comme moyen de communication.

OBJECTIFS DU STAGE

S'informer sur la surdité et ses prises en charge :

- Permettre à des familles, parfois isolées, de rencontrer d'autres familles confrontées à des situations identiques
- Acquérir les connaissances nécessaires à la bonne utilisation du code LPC
- Permettre aux familles d'échanger avec des professionnels
- Favoriser les échanges et les contacts entre enfants sourds et entendants
- Permettre aux frères et sœurs d'enfants et d'adolescents sourds de partager leur expérience
- Permettre aux jeunes sourds de partager et de faire partager leur expérience



MODALITES

Le stage a lieu pendant les vacances d'été dans un village vacances disposant de la capacité d'accueil et de l'infrastructure (salles, animateurs) nécessaires pour assurer une prestation de qualité.

Il dure une semaine afin de garantir une imprégnation pratique et théorique suffisante et de favoriser les échanges, tout en permettant à tous, enfants, parents, grands parents, proches de bénéficier de larges moments de détente.

La formation est organisée par groupes de niveau homogènes et avec des effectifs réduits.

Conférences, groupes de paroles, formations et animations sont assurées par des intervenants qualifiés sélectionnés par l'ALPC.

Les jeunes sont pris en charge toute la journée au sein des clubs du village. Les parents sont donc totalement disponibles pour mener leurs activités en toute liberté.

L'accompagnement des enfants est assuré par un binôme animateur du village – animateur/codeur de l'ALPC, permettant ainsi d'adapter les messages au niveau de langage des enfants et de faciliter la communication.

FORMATION

La formation des **adultes** est organisée selon deux axes :

- 3 heures par jour (2 séances d'une heure et demie) de cours pratique d'utilisation du code LPC. Les groupes de niveau permettent d'accueillir des débutants mais aussi des personnes désireuses de se perfectionner.
- 4 heures par jour sous forme d'ateliers ou de conférences permettant d'aborder différents thèmes, par exemple :
 - ✓ L'équipe médico-éducative autour de l'enfant sourd : qui ? quand ? pourquoi ?
 - ✓ Les techniques d'appareillage : prothèses et implants
 - ✓ Les techniques d'orthophonie : verbo-tonale, éducation auditive
 - ✓ Les stratégies pour l'utilisation du LPC auprès du jeune enfant
 - ✓ Les prises en charge scolaires : éducation spécialisée, intégration

Enfants sourds et entendants, à partir de 8 ans, peuvent être formés à la pratique du code LPC au rythme d'une séance de 2 heures par jour entrecoupée d'une « récréée ». Les enfants sourds ou entendants sont répartis dans des groupes distincts, de niveaux et d'effectifs adaptés.

Les groupes d'enfants sourds sont pris en charge par des formateurs expérimentés.